

# INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Communication éditée par le Service d'appui aux territoires ruraux  
Direction départementale des Territoires de l'Indre

Année  
2022

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service d'Appui aux Territoires Ruraux

Cité administrative  
Bd George Sand  
CS 60616  
36020 CHÂTEAUROUX Cedex

### *Pour nous joindre*

Accueil DDT : 02 54 53 20 36

Courriel du service : [ddt-satr@indre.gouv.fr](mailto:ddt-satr@indre.gouv.fr)

Lettre d'information à retrouver  
sur le site internet de la [Préfecture de l'Indre](http://www.prefecture-de-l-indre.fr).

## Appel à projet « ACCOMPAGNER L'INVESTISSEMENT NON PRODUCTIF FAVORISANT LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ DANS LE SECTEUR AGRICOLE »

Poursuite de la programmation 2014-2022 du PDR pour les dispositifs suivant :

- TO 44 « Investissements non productifs Agricoles »
- TO 82 « mise en place de systèmes agroforestiers »

**ouverts du 21 novembre 2022 au 15 mars 2023**

Plancher des dépenses éligibles par projet est 1000 € HT avec un taux à 80 %.

Une fin de réalisation pour les porteurs de projet est prévue **au plus tard le 31/12/2024-AUCUNE DÉROGATION POSSIBLE.**

Les formulaires TO 44 sont disponibles sur le site :

<http://www.europeocentre-valdeloire.eu/appels-a-projets-feader-centre-val-de-loire/>

**La DDT est à votre disposition pour tout renseignement sur le TO 44 :**  
[sylvie.delepine@indre.gouv.fr](mailto:sylvie.delepine@indre.gouv.fr) - **05-54-53-26-46**



PRÉFET DE L'INDRE

## CONTACTS DDT

Veillez trouver ci-après les contacts téléphoniques de la DDT en fonction des thématiques :

PAC	02 54 53 26 99 ou 02 54 53 26 47 ou 02 54 53 26 38
DPB	02 54 53 26 39 ou 02 54 53 26 50 ou 02 54 53 26 51
aides bio – MAEC	02 54 53 26 52 ou 02 54 53 26 63
aides animales	02 54 53 26 44 ou 02 54 53 26 28
installation jeunes agriculteurs	02 54 53 26 49
contrôle des structures	02 54 53 26 45 ou 02 54 53 26 65
mesures conjoncturelles	02 54 53 26 33 ou 02 54 53 26 28
investissements – PCAE	02 54 53 26 46 ou 02 54 53 21 51 Les dossiers PCAE seront envoyés par courrier à la DDT.
méthanisation	02 54 53 26 48
chasse	02 54 53 26 43 ou 02 54 53 26 32
forêt	02 54 53 26 81 ou 02 54 53 26 87